

## DEMANDE DE LIVRET DE FAMILLE

- En aucun cas, le livret de famille ne remplace un acte (de naissance, de mariage ou de décès). Il n'en est que le recueil.
- Seule la mairie possédant l'acte peut l'apposer sur la partie du livret la concernant.
- De fait, la délivrance d'un livret n'est pas immédiate. Il doit circuler dans toutes les mairies possédant les actes
- A réception de votre livret, celui-ci sera conservé 3 mois. Au-delà de ce délai, ce dernier sera détruit

le livret de famille sera remis uniquement au parent qui en a fait la demande

Documents à fournir  ☐ justificatif d'identité ☐ justificatif de domicile ☐ justificatif de perte ☐ justificatif de séparation ou de divorce en l'absence des justificatifs demandés, le livret ne sera pas établi  Je soussigné(e):  Domicilié(e) à :			
sollicite la délivrance d'un second livret de famille :			
De Parent(s) nor	n mariés D'époux D'		
Pour le motif	suivant :		
	Perte, vol ou destruction du premier livret (Art.15)		
	Changement dans la filiation ou dans les noms et prénoms qui figurent au livret (Art 16)		
	Époux ou parent dépourvu de livret		
	Mise à jour		
	Autre (préciser)		
Je certifie que les	renseignements indiqués ci-dessus et au verso, sont exacts.		
	Fait àlele.		

Signature,



## QUESTIONNAIRE A REMPLIR A L'APPUI DE LA DEMANDE D'UN SECOND LIVRET

Le	Mariage contracté à la mairie de		
NOM.   NOM.   NOM.   Prénoms.   Né(e) le.   A.   A.   (2).   2).   NATIONALITÉ.   NATIONALITÉ.   NATIONALITÉ.   NATIONALITÉ.   Prénoms.   Prénoms.   A.   (2)   (2)   (2)   (2)   (2)   (3) Prénoms.   A.   (2)   (2)   (2)   (2)   (2)   (2)   (2)   (3) Prénoms.   A.   (2)   (2	Le		
NOM.         NOM.           Prénoms.         Prénoms.           Né(e) le.         A.           A.         A.           (2)	(1)		
NOM.         NOM.           Prénoms.         Prénoms.           Né(e) le.         A.           A.         A.           (2)	DADENTS OLI ÉDOLIV		
Prénoms         Prénoms           Né(e) le         Né(e) le           A	PAKENTS OU EPOUX		
Né(e) Ie	NOM	. NOM	
A	Prénoms	Prénoms	
2   NATIONALITÉ	Né(e) le	Né(e) le	
NATIONALITÉ   NATIONALITÉ	A	A	
ENFANTS   2)Prénoms	(2)	2)	
1)Prénoms	NATIONALITÉ	NATIONALITÉ	
Né(e) le       Né(e) le         A       (2)         (3) Prénoms       4) Prénoms         Né(e) le       Né(e) le         A       A         (2)       (2)         5) Prénoms       6) Prénoms         Né(e) le       Né(e) le         A       (2)         7) Prénoms       8) Prénoms         Né(e) le       Né(e) le         A       (2)         9) Prénoms       (10) Prénoms         Né(e) le       Né(e) le         A       (2)         9) Prénoms       (10) Prénoms         Né(e) le       Né(e) le         A       (2)         Né(e) le       Né(e) le         A       (2)         Né(e) le       Né(e) le         A       (2)         Nb :te livret de famille est constitué de la réunion des extraits des actes de mariage et éventuellement de décès des époux, des actes de	ENFANTS		
A       (2)         (3) Prénoms       4) Prénoms         Né(e) le       Né(e) le         A       (2)         5) Prénoms       6) Prénoms         Né(e) le       Né(e) le         A       (2)         7) Prénoms       8) Prénoms         Né(e) le       Né(e) le         A       (2)         (2)       (2)         9) Prénoms       (10) Prénoms         Né(e) le       Né(e) le         A       (2)         (2)       (2)         Nb :Le livret de famille est constitué de la réunion des extraits des actes de mariage et éventuellement de décès des époux, des actes de	1)Prénoms	2)Prénoms	
(2)	Né(e) le	Né(e)le	
(3) Prénoms	A	A	
Né(e) le	(2)	(2)	
A       A         (2)       (2)         5) Prénoms       6) Prénoms         Né(e) le       Né(e) le         A       (2)         7) Prénoms       8) Prénoms         Né(e) le       Né(e) le         A       (2)         9) Prénoms       (10) Prénoms         Né(e) le       Né(e) le         A       (2)         Né(e) le       A         A       (2)         NB Le livret de famille est constitué de la réunion des extraits des actes de mariage et éventuellement de décès des époux, des actes de	(3) Prénoms	4) Prénoms	
(2)	Né(e) le	Né(e) le	
5) Prénoms	A	A	
Né(e) le	(2)	(2)	
A	5) Prénoms	6) Prénoms	
(2)	Né(e) le	Né(e) le	
7) Prénoms	A	A	
Né(e) le	(2)	(2)	
Né(e) le	7) Prénoms	8) Prénoms	
(2)       (2)         9) Prénoms       (10) Prénoms         Né(e) le       Né(e) le         A       A         (2)       (2)         NB :Le livret de famille est constitué de la réunion des extraits des actes de mariage et éventuellement de décès des époux, des actes de	Né(e) le		
9) Prénoms	A	A	
Né(e) le	(2)	(2)	
A	9) Prénoms	(10) Prénoms	
(2)	Né(e) le	Né(e) le	
NB :Le livret de famille est constitué de la réunion des extraits des actes de mariage et éventuellement de décès des époux, des actes de	A		
	(2)	(2)	

incidence sur l'état civil des personnes considérées. L'usage d'un livret incomplet ou devenu inexact à la suite de changements intervenus engage

la responsabilité des époux qui sont passibles de poursuites pénales.